

RENOUVELLEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES JUIFS DE MARSEILLE 1901-1937

A partir de 1881 commence une des plus fortes migrations du peuple juif de tous les temps. Orientée d'est en ouest, elle s'étend sur plus d'un demi-siècle. La plupart des immigrants se dirigent, via l'Europe occidentale, vers les États-Unis, l'Amérique du sud ou vers la Palestine, mais un certain nombre d'entre eux s'installent en France durablement. Les premiers immigrés arrivent de Russie et de Pologne fuyant les pogroms de l'Est européen. Au XX^e siècle ce mouvement se renforce par l'apport des Juifs du bassin méditerranéen subissant la dislocation de l'Empire Ottoman et l'attrance de la France, et plus tard par la fuite des Juifs d'Allemagne et d'Europe orientale devant les persécutions nazies. La population juive de France (sans compter l'Algérie) passe ainsi de 80.000 personnes en 1880 à 300.000 en 1939 : elle augmente ses effectifs de 275%. Proportionnellement, les Juifs représentent environ 0,2% de la population française à la fin du XIX^e siècle et 0,75% à la veille de la seconde guerre mondiale¹.

Si Paris accueille la majorité de ces migrants et notamment ceux d'Europe de l'est, Marseille aussi bénéficie largement de ces grands mou-

1. Bernhard BLUMENKRANZ (dir.), *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, 1972, p. 366 ; RABI, *Anatomie du judaïsme français*, Paris, 1962, p. 78.

vements de population. En effet, la communauté juive marseillaise qui compte 3.500 personnes en 1899, atteint environ 8.500 individus en 1923², et 12.000 à 15.000 au cours des années 1930³. D'après ces estimations, la judaïcité de Marseille augmente ses effectifs de plus de 240% en 40 ans alors que la population marseillaise connaît une croissance de 107% entre 1872 et 1939⁴. Les Juifs représentent à la veille de la seconde guerre mondiale 1,84% des effectifs de Marseille.

Malheureusement, il est très difficile d'étudier la démographie juive au cours de la première partie du XX^e siècle : les recensements généraux de population n'indiquent plus, à partir de 1872, la religion pratiquée ; avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les archives communautaires, qui ont par ailleurs beaucoup souffert de la dernière guerre, passent sous statut privé « et restent soumises à la bonne volonté des notables locaux »⁵. Le problème principal est de distinguer les Juifs du reste de la population. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode préconisée par Anne Lifschitz dans sa communication présentée lors du colloque international de février 1978 de l'I.N.A.L.C.O. et du C.I.H.E.J.C., *Application des méthodes de la démographie historique à la population juive de France*.

Dans un premier temps, nous avons constitué un fichier de base des individus membres des différentes associations juives de Marseille de 1898 à 1939⁶. Pour reconstituer les familles, nous avons reporté cette liste d'individus aux recensements généraux de population de 1901, 1906, 1911, 1921 et 1926⁷. Ainsi nous avons obtenu une liste de 1.728 personnes constituant 405 ménages. C'est sur cet échantillon de population particulière, appartenant à une ou plusieurs organisations et institutions juives volontaires, que nous nous sommes appuyée pour notre étude socio-démographique des Juifs de Marseille au cours de la première partie du XX^e siècle.

Dans un deuxième temps, grâce à la consultation des registres de mariages de la communauté israélite de Marseille de janvier 1931 à septembre 1937, nous avons pu étudier de manière plus complète la nuptialité de la population juive.

C'est en tenant compte de ce que cette liste d'individus peut avoir de

2. Joseph SACHS, « Les Israélites », in *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*, tome X, Marseille, 1923, pp. 701-702.

3. Renée BENSOUSSAN, « La communauté juive pendant la guerre : ses réactions dans la tourmente », in *Marseille, Vichy et les Nazis*, Marseille, 1992, pp. 61-64.

4. Edouard BARATIER (dir.), *Histoire de Marseille*, Toulouse, 1987, p. 107.

5. Georges WEILL, « Les sources de l'histoire communautaire de 1880 à nos jours », in *Communautés juives (1880-1978). Sources et méthodes de recherche*, colloque international de l'I.N.A.L.C.O. et du C.I.H.E.J.C., Paris, 1978, pp. 7-12.

6. A.D. B.d.R. : sous série 4 M (trente associations trouvées).

7. A.C. de Marseille : 2 F 225-240, 241-264, 265-280, 281-296, 297-312.

limitatif par rapport à une étude de la population juive dans son ensemble qu'il faut lire cette recherche socio-démographique des Juifs de Marseille entre 1901 et 1937.

1. LES HOMMES JEUNES TOUJOURS MAJORITAIRES

Notre échantillon de population juive particulière se compose donc de 1.728 personnes regroupées en 405 ménages. Ces deux chiffres suggèrent une fécondité supérieure de ce groupe par rapport à la population générale de 1872⁸ : la taille des familles augmente, la moyenne des individus composant ces ménages atteignant 4,26.

A l'intérieur de ce groupe particulier, la population masculine (51,90%) est toujours légèrement excédentaire par rapport à la population féminine (48,09%). Ceci est particulièrement vrai pour les enfants de plus de vingt ans où l'écart s'est nettement creusé en faveur des garçons. Les filles se marient toujours plus tôt que les fils et elles le font plus souvent qu'en 1872. La proportion d'autres parents de sexe féminin vivant sous le même toit que le chef de ménage est toujours plus importante, signe de leur cohabitation plus fréquente avec leur descendant direct ou indirect ou d'une longévité féminine supérieure. Cependant, l'écart entre les sexes diminue légèrement indiquant une présence plus forte d'autres parents de sexe masculin dans les familles.

En examinant l'état civil de nos chefs de ménage, nous pouvons voir que les hommes mariés sont très nombreux (83,70%). Cependant, nous savons que parmi les membres des associations israélites la proportion des mariés était très importante⁹. Ce fait pourrait expliquer en partie ce pourcentage très élevé de chefs de famille dans notre échantillon de population particulière et la très forte diminution des femmes chefs de ménage (6,66%). Les célibataires ou veufs(ves) avec enfant sont très peu nombreux (16,29%). Cependant les proportions entre les sexes sont respectées avec des pourcentages plus forts pour les hommes seuls et pour les femmes veuves mères de famille, indice de nouveau d'un mariage plus précoce des filles et d'un remariage moins fréquent des veuves.

En regroupant les chefs de ménage et les épouses de notre échantillon de population par situations familiales et par groupes d'âge, quelques

8. Pour ce qui concerne la communauté israélite de Marseille en 1872, cf. : Florence BERCEOT, « Socio-démographie des Israélites de Marseille 1872-1891 », in *Provence Historique*, 1993, pp. 305-321.

9. Florence BERCEOT, *La communauté israélite de Marseille sous la III^e République*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1991, pp. 108-109.

changements apparaissent par rapport à la population générale de 1872. Entre 15 et 29 ans 97,80% des femmes et 83,60% des hommes sont mariés. La nuptialité semble nettement plus forte, surtout en ce qui concerne les hommes. En ne retenant que le groupe d'âge 15-24 ans pour les femmes et 25-29 ans pour les chefs de ménage de sexe masculin, on obtient 92,30% de femmes et 91,11% d'hommes mariés. Ainsi, l'écart entre l'âge au mariage des deux sexes se réduit car les hommes se marient plus tôt : pour les femmes, la norme se situe entre 20 et 25 ans et pour les hommes entre 25 et 30 ans. A partir de 60 ans, 47,82% des femmes sont chefs de ménage seules ou avec enfant, 78,57% des hommes sont encore mariés. Ces pourcentages indiquent une nouvelle fois l'importance du veuvage féminin et le remariage plus fréquent des veufs.

En tenant compte des limites des données des recensements, on peut calculer à titre indicatif le nombre d'enfants que comptent nos ménages. Les ménages sans enfant sont beaucoup moins nombreux par rapport au recensement général de 1872 (16,36% des couples mariés). Mais cet état de fait est peut-être dû à la particularité de notre échantillon de population, les dirigeantes des sociétés de bienfaisance israélites étant à la fin du XIX^e siècle plus fécondes que la population générale de 1872¹⁰. Les ménages ayant des enfants regroupent 83,63% des couples mariés et 85,21% en incorporant les familles mono-parentales. Les ménages ayant au plus 2 (59,30%) ou 3 enfants (77,60%) sont la majorité et, en proportion, ils sont nettement plus nombreux que dans la population générale de 1872. A l'inverse, les grandes familles de 4 enfants et plus sont en diminution (19,04%). La moyenne d'enfants par famille, en légère diminution, se situe autour de 2,25.

Les personnes composant notre groupe de population juive particulière sont quasiment aussi jeunes que celles de la population générale de 1872 : 38,94% d'entre elles ont moins de vingt ans. Proportionnellement, les garçons (51,70%) sont plus nombreux que les filles (48,29%), plus particulièrement entre 0 et 9 ans. Entre 10 et 19 ans les filles reprennent le dessus, à l'instar de celles de la population générale de 1872. La majorité des individus composant notre groupe se situe dans le groupe d'âge 20-49 ans : 46,93%, et ils sont très nombreux entre 20-39 ans. Notre échantillon regroupe une majorité de jeunes adultes de sexe masculin, les vieillards de plus de 60 ans ne représentent que 5,96% des effectifs.

Ainsi, les caractéristiques démographiques de notre groupe particulier de population juive marseillaise sont en résumé : des familles relativement grandes, une nuptialité masculine précoce, une fécondité limitée, une forte proportion d'hommes entre 20 et 39 ans. Le très fort pourcentage

10. *Ibidem*.

d'adultes et de mariés est sans doute en partie relatif à notre échantillon, et la population juive dans son ensemble doit compter beaucoup plus de célibataires. Cependant, il est évident que ces structures démographiques laissent entrevoir l'importance numérique de la population juive étrangère au sein de la communauté israélite de Marseille dans la première partie du XX^e siècle.

2. LA SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE DES MIGRANTS ÉTRANGERS

Comme le souligne le Président du Consistoire de Marseille en 1929 : « Marseille est (...) de par sa situation géographique et économique, le vaste caravansérail où s'agitent et bouillent les éléments les plus divers. (...) A toute persécution au loin correspond un exode qui amène en notre port, à titre temporaire ou définitif, les proscrits ou les exilés volontaires qui fuient les contrées où leur sécurité est compromise. »¹¹. De plus, à partir de 1919, la France connaît un grave déficit de main d'œuvre et le nombre d'étrangers établis subit par voie de conséquence, un accroissement considérable¹². Marseille « porte de l'Orient » maintient et renforce même son flux migratoire, la « présence de l'étranger » étant pour elle « un impératif économique absolu »¹³. Le résultat de ces deux phénomènes conjugués est que, dans notre échantillon particulier, les personnes nées à l'étranger, y compris l'Algérie, représentent la majorité de notre groupe : 56,60% contre 43,39% d'individus nés en France, dont 35,51% de Marseillais. Un autre facteur favorise cet état de fait : la diminution significative de la migration israélite française vers la cité phocéenne.

En effet, les Israélites nés en France, sans compter les Marseillais, ne représentent plus que 7,87% de notre groupe particulier, signe peut-être aussi d'un certain désintérêt de ceux-ci pour les activités communautaires. Les plus nombreux restent les méridionaux, et notamment les originaires du Gard et du Vaucluse : ils regroupent 36,79% des migrants français, mais seulement 6,67% de la population israélite française. La migration des Parisiens vers la cité phocéenne reste encore significative durant cette période : ils représentent 13,97% des migrants français. En fait, dans notre échantillon, la grosse majorité des Israélites nés en France est native de Marseille, signe d'une séden-

11. Archives privées Salzer : Allocution du Président du Consistoire, M. le batonnier Georges David, lors de l'installation à Marseille du grand rabbin Israël Salzer, le 28 septembre 1929.

12. André ARMENGAUD et Agnès FINE, *La population française au XX^e siècle*, Paris, 1988, p. 23.

13. Emile TEMIME (sous la direction de), *Migrance, Histoire des Migrations à Marseille*, Tome 2, Aix-en-Provence, 1990, p. 157.

TABLEAUX N° 1 et N° 2
*Origines géographiques de la population membre d'associations juives
entre 1901 et 1926 née en France et à l'étranger.*

LIEU DE NAISSANCE	POPULATION		LIEU DE NAISSANCE	POPULATION	
	N	%		N	%
MARSEILLE	613	81,84	ITALIE	19	1,94
SUD-EST	50	6,67	ESPAGNE-PORTUGAL	11	1,12
SUD-OUEST	5	0,66	ALGÉRIE	162	16,58
LYON	10	1,33	TUNIS-MAROC	23	2,35
PARIS	19	2,53	GRECE	123	12,58
NORD-EST	10	1,33	TURQUIE	497	50,87
FRANCE	42	5,60	EUROPE-EST	29	2,96
TOTAL nés en FRANCE	749	100	RUSSIE	94	9,62
			EUROPE NORD	19	1,94
% POP. TOTALE	43,39		TOTAL nés à l'étranger	977	100
			% POP. TOTALE	56,60	

tarisation de cette communauté et de l'intérêt de ces Marseillais pour les activités communautaires dans leur cité.

Néanmoins, ce noyau stable d'originaires de la ville ne représente qu'un peu plus d'un tiers de la population juive de Marseille de notre groupe. Il est submergé par l'afflux des immigrants étrangers dont 85,46% sont méditerranéens et 14,53% *Ashkénazes*.

Les premiers qui arrivent en nombre dans la cité phocéenne dès les vingt dernières années du XIX^e siècle, sont les Juifs de Russie, de Pologne et de Roumanie fuyant les pogroms des années 1881-1882. Cette fuite massive reprend au début du XX^e siècle par suite des nouvelles violences que subit la population juive notamment entre 1905 et 1907. A Marseille, en 1927, d'après une enquête sur l'immigration juive dont les résultats sont en partie publiés dans *L'Univers Israélite*, ces *Ashkénazes* d'Europe centrale et orientale regrou-

pent 100 familles¹⁴. Dans notre groupe particulier, ils représentent 12,58% des Juifs étrangers et 7,11% de la population israélite marseillaise. Quelques *Ashkenazes* d'Europe du nord arrivent aussi à Marseille au début du XX^e siècle. Ils viennent d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie où le peuple juif, là aussi, est en butte aux violences antisémites.

Cependant, la majorité des immigrés étrangers arrive un peu plus tard, à partir de 1910, du bassin méditerranéen. Ils représentent désormais le plus fort contingent de population juive de Marseille : 48,32% des effectifs de notre groupe particulier. En 1927, le Grand Rabbin de Marseille avance le chiffre de 1.200 familles¹⁵. Ce sont les originaires des anciennes provinces de l'Empire Ottoman qui sont les plus nombreux, notamment ceux de Turquie d'Europe et de Grèce, victimes de conflits presque permanents qui opposent ces deux pays entre 1890 et 1922. Ils regroupent 63,45% des migrants étrangers et 35,92% de l'ensemble de notre population israélite particulière, pourcentage supérieur à celui des Marseillais. A eux seuls, les Juifs de Turquie représentent plus de la moitié des immigrants d'origine étrangère (50,87%) et plus du quart de la population totale de notre groupe (28,79%). Ils arrivent en majorité de Constantinople (56,53%), où était établie une des principales communautés juives de l'Empire, mais aussi d'Izmir (13,07%) et d'Andrinople. Moins nombreux, les « Grecs » sont presque tous originaires de la très importante communauté de Salonique (84,55%). Certains émigrent dès 1912, mais la plupart sont contraints de partir après le gigantesque incendie du 5 août 1917 qui anéantit la « Salonique Juive ».

Un autre groupe important fait partie de la composante *Sépharade* des immigrants étrangers de Marseille. Ce sont les Juifs d'Afrique du Nord qui regroupent 18,93% de la population étrangère et 10,70% de notre population particulière totale. Parmi eux, les originaires d'Algérie, citoyens français, les plus nombreux, occupent une place particulière. Doris Bensimon-Donath note que, dès 1885-87, se dessine un mouvement migratoire vers la France, mouvement qui s'accroît à partir de 1905. Cette migration est favorisée ensuite par la participation des conscrits à la guerre de 14-18 et leurs contacts pris avec la métropole¹⁶. Arrivent aussi à Marseille, quelques natifs de Tunisie et du Maroc, sous protectorat français à partir, respectivement, de 1881 et de 1912.

Quant aux Italiens, si nombreux en 1872, et qui arrivent encore en masse

14. J. BIELINKY, « Les Juifs étrangers en France », in *Univers Israélite*, 4 février 1927, pp. 688-691.

15. *Ibidem*.

16. Doris BENSIMON-DONATH, *Socio-démographie des Juifs de France et d'Algérie*, Paris, 1976, pp. 275-276, 285.

à Marseille dans la première partie du ^{xx} siècle, ils ne représentent plus qu'une proportion minime de notre groupe de population particulière, signe peut-être de leur désintérêt pour les activités communautaires juives.

Ainsi, dans la seconde partie de la III^e République, près des deux tiers (64,52%) des individus composant notre échantillon particulier de population juive sont désormais « étrangers » à Marseille. Sans doute, ces proportions sont moins contrastées parmi la population israélite marseillaise totale, les Français plus assimilés s'investissant vraisemblablement en moindre nombre dans les activités communautaires. Mais, pour cerner de plus près les caractéristiques de ces différents groupes d'individus juifs, il nous faut analyser plus en détail les données de notre échantillon de population particulière fournies par les divers recensements.

En étudiant le sexe et l'origine géographique des personnes de notre groupe, quelques nuances apparaissent. Parmi les Israélites nés en France, à l'exception de ceux de Marseille, les femmes (50,20%) sont plus nombreuses que les hommes (49,79%). Ceci est particulièrement vrai pour les natifs du Sud-Est de la France (respectivement 70% et 30%), suggérant une plus forte migration féminine interne vers Marseille ou un investissement supérieur des femmes comtadines dans les activités communautaires.

Parmi les immigrants étrangers, on retrouve une supériorité numérique du sexe masculin (53,53%) sur le sexe féminin (46,46%), à l'exception des originaires de l'Est européen. Ces pourcentages montrent, comme en 1872, une mobilité géographique plus forte des hommes d'origine étrangère.

En considérant maintenant l'âge et le lieu de naissance des personnes composant notre groupe, nous pouvons affiner l'analyse. Les moins de 20 ans représentent 69,19% des natifs de Marseille, et seulement 25,92% des autres individus nés en France. Les migrants français arrivent à Marseille à l'âge adulte. C'est à peu près la même chose pour les immigrants étrangers : les moins de 20 ans regroupent 22,06% des effectifs. Ce pourcentage varie cependant selon le pays d'origine : ainsi les jeunes représentent 17,88% des Juifs de Turquie et 38,21% des *Ashkénazes* d'Europe de l'Est. C'est aussi en majorité après 20 ans que les étrangers migrent vers Marseille, mais les natifs de l'Est européen fuient par familles entières les violences antisémites dans leur pays. Par ailleurs, 63% des moins de 20 ans sont nés à Marseille. Ce chiffre est inférieur à celui trouvé en 1872. En fait, entre 10 et 18 ans 45,33% des jeunes sont nés à l'étranger et, entre 15 et 19 ans, c'est plus de la moitié d'entre eux qui sont d'origine étrangère (51,28%). On assiste donc, d'après l'étude de notre échantillon, à une certaine migration de type familial des Juifs vers Marseille. Ces immigrés étrangers arrivent déjà mariés, avec des enfants. Après leur installation dans la ville, ils agrandissent leur famille par de nouvelles naissances. Cependant, un certain nombre d'hommes étran-

gers se marient avec des Françaises, nombre qui doit être supérieur dans la population juive totale de Marseille.

En ce qui concerne les chefs de ménage et les épouses, proportionnellement ils restent plus nombreux parmi les étrangers (55,98%) et les Français (58,08%) que parmi les Marseillais (18,10%). Parmi la population israélite française de notre groupe particulier, les femmes chefs de ménage et épouses sont toujours plus nombreuses (55,78%) que les hommes dans le même cas (44,21%). Quelques-unes d'entre elles doivent épouser des étrangers. C'est notamment le cas des natives du Sud-Est parmi lesquelles ces proportions sont les plus contrastées : 66,66% de femmes chefs de ménage et épouses contre 33,33% d'hommes dans le même cas. C'est l'inverse parmi la population immigrante étrangère qui compte 53,18% d'hommes chefs de ménage contre 46,81% de femmes dans la même situation. Certains hommes étrangers se marient avec des Françaises.

Ainsi, d'après l'étude des données de notre échantillon particulier, la physionomie de la communauté israélite de Marseille est complètement bouleversée par l'arrivée massive d'immigrants étrangers dès la fin du XIX^e siècle et tout au long de la deuxième partie de la III^e République. Les hommes adultes prédominent toujours parmi ces migrants, mais un certain nombre d'entre eux, et notamment les Juifs de l'Est européen, émigrent désormais avec leurs familles, marque d'une immigration politique juive nouvelle.

A leur arrivée à Marseille, ces nouveaux venus doivent trouver un lieu de résidence. Où et comment les Juifs s'installent-ils dans la ville ? Nous pouvons nous en faire une idée grâce aux données recueillies pour notre échantillon de population particulière.

3. APPARITION DE « QUARTIERS JUIFS » À MARSEILLE

Une première lecture permet d'entrevoir une concentration plus significative de notre groupe de population juive par rapport à la situation décrite en 1872. En effet, nos 405 ménages résident dans 104 rues, cours, boulevard, différents, ce qui donne une moyenne de 3,89 familles par rues. Cette caractéristique est peut-être due à la particularité de notre échantillon de population. Cependant, le grand rabbin Sachs de Marseille atteste du « groupement compact » des familles étrangères dans la ville¹⁷. En prenant comme référence le découpage et les appellations actuelles, nous voyons que nos ménages sont présents dans 5 arrondissements. Comme en 1872, notre groupe de popu-

17. J. BIELINKY, *op. cit.*

lation réside de préférence au centre de Marseille. Mais, désormais, la plus grande partie des familles se concentre au nord et au nord-est du Vieux-Port (76,29%) et les ménages restant au sud et au sud-est (23,70%).

Les ménages dont le chef est né en France habitent en majorité dans le 6^e arrondissement, au sud et au sud-est du Vieux-Port. Ainsi, les Israélites français de notre groupe résident toujours pour une bonne part dans les zones riches et commerçantes de la ville. Leurs quartiers de prédilection restent ceux de la Préfecture (31,18%) et du Palais de Justice (15,05%). Ils se regroupent toujours plus volontiers dans certaines rues telles que les rues Paradis, de Rome, Montgrand, le cours Pierre Puget et le boulevard Notre-Dame. Près d'un tiers des chefs de ménage nés en France réside par ailleurs dans le 1^{er} arrondissement de Marseille, et notamment dans le quartier Noailles (15,05%) à l'est du Vieux-Port. Les rues où ils sont en plus grand nombre sont le cours Lieutaud et la rue de l'Académie. Cependant, la plus grande partie des Juifs installés dans ce secteur sont d'origine étrangère : 85,89% contre 14,10% de Français.

En effet, la grosse majorité des chefs de ménage nés à l'étranger réside dans ce 1^{er} arrondissement qui comprend les zones d'habitation au nord-est et à l'est du Vieux-Port. La population étrangère restant s'installe dans le 2^e arrondissement au nord et dans le 6^e à côté des Israélites français. Toutefois, pour nuancer ce tableau, il est nécessaire de différencier les lieux de résidence de ces chefs de ménage étrangers selon le pays d'origine.

Presque la totalité des Juifs de nationalité turque se regroupe dans les 1^{er} et 2^e arrondissements de Marseille (90,58%), et les trois-quarts dans le 1^{er}. La plupart d'entre eux se concentrent dans le quartier de l'Opéra (67,05%), quartier dont la population juive est à 95,59% étrangère, avec 71,69% de « Turcs ». De plus, cette population originaire de Turquie réside de préférence dans certaines rues de ce secteur, et notamment les rues Thiers, Beauveau et Glandèves. Un autre quartier compte un nombre notable de ces Juifs turcs : c'est celui de l'Hôtel de Ville, particulièrement dans les rues Grand rue et Caisserie.

Les autres Juifs *Sépharades* de Grèce et d'Afrique du Nord sont mieux répartis dans la ville. Ils s'installent aussi en grand nombre dans le 1^{er} arrondissement de Marseille, dans le quartier de l'Opéra, et aussi, notamment ceux du Maghreb, dans le secteur de Noailles. Mais, contrairement aux « Turcs », ils sont présents de façon notable dans le 6^e arrondissement, dans les quartiers Préfecture, Palais de Justice, ainsi que dans le 2^e arrondissement, quartier Hôtel de Ville.

C'est dans ce dernier arrondissement que se concentre la majorité des Juifs d'Europe de l'est. Ils résident pour la plupart dans les quartiers Joliette et Grands Carmes et en particulier dans les rues Gourjon, de la République

et d'Albrand. Dans ces deux secteurs, la population juive est en totalité d'origine étrangère et ces *Ashkénazes* représentent les trois-quarts d'entre eux. Ils sont néanmoins aussi présents dans le 1^{er} arrondissement, et de façon prépondérante dans le quartier Belsunce, notamment dans l'autre partie de la rue de la République, dans les rues d'Aix et Nationale.

Ainsi, l'étude des lieux de résidence de la population de notre échantillon particulier nous permet de voir se former des « quartiers juifs » à Marseille dans la première partie du XX^e siècle. Si nos Israélites français résident toujours en grande partie dans les beaux et commerçants quartiers du sud de la ville, et un certain nombre d'entre eux plus loin au sud, dans le secteur de Castellane, avenue du Prado, la majorité des étrangers « ne se mélange pas avec le reste de la population »¹⁸. En effet, c'est au nord et au nord-est du Vieux-Port que se rencontre, selon leurs origines, la plus grande partie des immigrés juifs. Le quartier de l'Opéra, et ses hôtels meublés, devient le grand quartier des Juifs de Turquie ; les Juifs *Ashkénazes* d'Europe de l'Est se regroupent de préférence plus au Nord, dans le secteur Joliette-Grands Carmes.

Ces groupements compacts des immigrés étrangers dans certains quartiers pauvres de la ville, à l'écart des zones plus riches où résident les Israélites français laissent entrevoir une transformation des structures socio-professionnelles.

4 - UN ABAISSEMENT DU NIVEAU SOCIO-PROFESSIONNEL

La première constatation que nous permet l'étude des données de notre échantillon de population particulière est l'augmentation de l'activité professionnelle : le taux d'activité effective des individus de plus de 15 ans atteint 53,03%.

Autre constat, l'abaissement général du niveau socio-professionnel. Ainsi, le groupe qui domine est celui des travailleurs non spécialisés : les journaliers, les marchands ambulants, les gens de maison et quelques ouvriers et marins. Deuxième catégorie professionnelle qui regroupe une proportion importante de Juifs : les employés. Ils travaillent toujours dans le secteur privé, notamment dans le commerce, et un petit nombre dans le secteur des travaux publics, du bâtiment et du secrétariat. Les commerçants se maintiennent à leur niveau de 1872, et le groupe des artisans progresse, les effectifs augmentant dans les métiers traditionnels de l'habillement : casqueters

18. *Ibidem*.

et tailleurs. A l'inverse, le pourcentage de ceux exerçant une activité économique supérieure diminue bien que ce secteur se diversifie : industriels, transporteurs, assureurs ; quant aux propriétaires-rentiers, ils ont pratiquement disparu de la population.

TABLEAU N° 3
*Structures professionnelles de la population active membre
d'associations juives entre 1901 et 1926.*

PROFESSION	N	%
Prof. Economique Supérieure	85	13,30
Prof. Libérale	17	2,66
Fonctionnaire	16	2,50
Employé	143	22,37
Commerçant	124	19,40
Artisan	91	14,24
Travail non spécialisé	148	23,16
Autres	13	2,03
Rentier	2	0,31
Total	639	100

En utilisant les différentes paramètres démographiques fournis par les divers recensements, nous pouvons affiner cette analyse.

Hommes et femmes sont plus nombreux à travailler qu'au dernier quart du XIX^e siècle. Le taux d'activité effective des personnes de plus de 15 ans de sexe masculin atteint 81,98% et celui des femmes, en forte augmentation, 22,73%. Les hommes sont en plus grand nombre employés, commerçants, travailleurs non spécialisés et, dans une moindre mesure, ils exercent une profession économique supérieure. Les femmes sont avant tout domestiques, employées, elles travaillent dans l'artisanat textile en tant que

tailleuse, couturière, blanchisseuse, modiste, et certaines d'entre elles tiennent un commerce. Elles ont donc un statut socio-professionnel inférieur à celui des hommes.

91,26% des chefs de ménage de sexe masculin exercent une activité, d'abord dans la sphère du petit commerce, puis dans celle des professions économiques supérieures, ou bien, ils ne possèdent aucune qualification. Les enfants et les autres parents sont nombreux aussi à travailler : respectivement 64,16% et 71,66% d'entre eux. Ils sont en général soit employés soit travailleurs non spécialisés.

Plus de la moitié des femmes qui travaillent sont des épouses. La plupart sont soit domestiques, soit elles tiennent un commerce, généralement avec leur mari. Parmi les chefs de ménage de sexe féminin, les actives, en majorité employées de maison, représentent 29,62% d'entre elles. Mais si la moitié des femmes seules exercent une activité professionnelle, seulement 28,57% des chargées de famille le font. 27,94% des jeunes filles et 22,09% des autres parents travaillent, surtout comme employées et dans l'artisanat.

L'entrée dans le monde du travail est précoce : avant 20 ans, 27,63% des hommes et 18,86% des femmes travaillent. Parmi les personnes de sexe masculin, ces jeunes soit sont employés soit exercent un métier sans qualification. Dès 20 ans, la majorité des hommes sont dans la vie professionnelle : le taux d'activité effective des moins de trente ans atteint 80,12%. Ils sont comme leurs cadets surtout employés ou sans spécialisation. Entre 30 et 60 ans, 89,19% des hommes travaillent. C'est entre 40 et 60 ans qu'une bonne part d'entre eux arrivent au niveau plus élevé des professions économiques supérieures. Après cet âge, plus de la moitié des hommes exercent encore une activité, dans le petit commerce de détail ou dans les métiers non spécialisés. Avant 30 ans, 20,18% des femmes travaillent surtout comme employée ou dans l'artisanat. Entre 30 et 60 ans 21,79% d'entre elles sont encore dans la vie active, exerçant un métier non qualifié ou tenant un commerce. Après 60 ans, 12,24% sont toujours dans le monde du travail, en majorité comme domestique.

Le dernier paramètre, et non le moindre, à prendre en considération est l'origine géographique de notre population particulière active. Les étrangers travaillent en plus grand nombre que les Israélites nés en France. Ainsi le taux d'activité effective des plus de 15 ans atteint pour les hommes immigrés 85,20% contre 67,44% pour les Français. Cette constatation est aussi valable pour les personnes de sexe féminin : 25,31% des femmes étrangères et 15,38% de celles nées en France exerçant une activité.

Les Israélites français poursuivent leur promotion sociale notamment dans les professions économiques supérieures et le travail salarié. De plus 62,50% des membres des professions libérales et 72,72% des fonc-

tionnaires sont nés en France. Cette promotion sociale est particulièrement forte parmi les Israélites nés à Marseille.

C'est l'inverse parmi les immigrés étrangers qui connaissent un abaissement notable de leur niveau socio-professionnel. Ce sont les Juifs de Turquie qui vivent dans les plus mauvaises conditions. En effet, c'est parmi eux que la proportion de travailleurs non spécialisés est la plus forte, mais un quart d'entre eux vivent du petit commerce. Les Juifs du Maghreb sont surtout employés et sans qualification. Les *Ashkénazes* se livrent aux métiers juifs traditionnels de l'artisanat et du petit commerce.

Plus des trois-quarts des femmes actives sont étrangères (78,12%). Mais les activités professionnelles varient selon l'origine géographique. Les Françaises sont en majorité des employées, elles travaillent dans l'artisanat et dans le petit commerce. Les étrangères exercent pour la plupart un métier non qualifié, artisanal ou un emploi salarié.

En définitive, les structures socio-professionnelles de notre échantillon de population sont beaucoup plus contrastées que celles de la population juive de 1872. L'abaissement général du niveau socio-économique de la communauté juive de Marseille est en fait dû à la forte proportion d'immigrés étrangers en son sein. Les Israélites français de sexe masculin travaillent moins qu'en 1872 et lorsqu'ils le font, c'est dans des activités socialement mieux connotées. Ainsi, 40,51% d'entre eux parviennent à se hisser en haut de l'échelle sociale bourgeoise ils sont négociants, industriels, banquiers et aussi médecins ou juristes. Ces résultats proviennent peut-être de ce que notre groupe de population a de particulier, car ce sont les grandes familles israélites qui s'investissent dans les activités communautaires¹⁹. Cependant, l'intégration socio-économique de cette partie de la population marseillaise est un fait indéniablement reconnu.

Les immigrés étrangers qui arrivent à Marseille sont désormais pour la plupart de conditions modestes, notamment les Juifs de Turquie. Une grande partie d'entre eux ne possède aucune qualification professionnelle, à l'exception des Juifs de Grèce, et la précarité de leurs revenus les obligent à travailler plus jeune et en plus grand nombre. Cependant, ici aussi il faut relativiser ces résultats, compte tenu de la particularité de notre échantillon de population, l'intégration socio-économique étant fréquemment vecteur d'une perte du sentiment religieux et communautaire.

La population féminine est donc mise à contribution. Evidemment, ce sont les célibataires qui atteignent le plus fort taux d'activité, mais, phénomène nouveau, les diverses catégories de femmes sont représentées de façon significative dans le monde du travail. Leur statut socio-professionnel est

19. F. BERCEOT, *La communauté israélite...*, op. cit.

inférieur à celui des hommes, mais il faut noter que, proportionnellement, le pourcentage de fonctionnaires et d'employés est plus important parmi les femmes actives que parmi les hommes. Cependant, plus elles avancent en âge, plus leur situation économique se dégrade. En fait, lorsque la situation ne l'oblige pas, la fonction sociale prépondérante de la femme reste son rôle d'épouse et de mère.

5. DES STRUCTURES FAMILIALES CONTRASTÉES

L'étude des données des divers recensements nous permet d'éclairer les critères de formation des couples et les caractéristiques des structures familiales de cette population juive dans la première partie du XX^e siècle.

Si 20,72% des femmes mariées ou l'ayant été travaillént, 93,16% des hommes chargés de famille exercent une activité professionnelle. C'est toujours l'homme qui assume la charge de subvenir aux besoins du foyer. Le taux de nuptialité est cette fois-ci plus fort parmi ceux qui ont une profession économique supérieure et les commerçants : 98,07%. A l'inverse, c'est parmi les employés, les travailleurs non spécialisés et les artisans que l'on trouve la plus forte proportion de célibataires : 13,38%. Ceci s'explique par le fait que 96,19% des jeunes gens de moins de 25 ans qui travaillent, le font dans ces secteurs d'activité.

La situation familiale de notre échantillon particulier de population juive varie aussi selon les origines géographiques. Parmi les Israélites nés en France, la nuptialité masculine est très légèrement supérieure à celle des femmes : 96,42% contre 96,22%. Ceux et celles qui sont ou ont été le plus souvent mariés proviennent des différentes régions françaises. Les Marseillais des deux sexes restent plus fréquemment célibataires et la proportion de personnes seules est plus importante parmi les femmes que parmi les hommes.

La situation est inversée parmi les immigrés juifs étrangers. La nuptialité féminine est plus importante que celle des hommes : 99,22% contre 93,15%. Les plus nombreux à se marier sont les *Ashkénazes* d'Europe orientale et les Juifs de Turquie. La proportion de célibataires est plus importante parmi les personnes de sexe masculin, et ce sont les originaires du Maghreb et de Grèce qui viennent le plus souvent seuls.

Les variables âge et lieu de naissance permettent de mieux définir les critères de choix du conjoint. L'homme est toujours en général l'aîné des conjoints (80,53%). Cependant, par rapport à 1872, plus d'époux ont le même âge et plus fréquemment la femme est la plus âgée (12,57%). Dans plus de la moitié des cas (50,59%), la différence d'âge est inférieure ou égale à 5

ans, et dans moins de 20% des situations, elle est supérieure à 10 ans. Dans notre échantillon de population, l'écart entre l'âge des époux se retrécit. Cependant, il varie selon le sexe et l'âge du conjoint.

Parmi les époux de moins de 30 ans, l'homme se marie dans plus des trois-quarts des cas avec une femme de 5 ans sa cadette. Entre 30 et 50 ans, 89,41% des hommes ont pour épouse une femme plus jeune d'au plus 10 ans. Avant 60 ans, l'écart est en général de plus de 6 ans (76,47%) et à partir de cet âge, 36,36% des hommes ont au moins 10 ans de plus que leurs épouses. Les femmes de moins de 40 ans se marient en majorité avec des hommes d'au plus 10 ans leurs aînés (85,14%). L'écart se retrécit par la suite, et à partir de 50 ans, 28% des femmes ont un âge égal ou supérieur à celui de leurs maris, indice de nouveau du remariage plus fréquent des veufs.

Le deuxième critère important dans le choix du conjoint est l'origine géographique. Dans notre échantillon de population particulière, les couples sont en général formés par deux conjoints natifs de la même ville, région ou pays. C'est le cas de 75,64% des mariages conclus entre Israélites français, et parmi les couples formés par un Marseillais et un Français, le conjoint est méridional dans 50% des cas. Ceci est particulièrement vrai pour les mariages conclus entre étrangers : 92,60% d'entre eux le sont entre originaires d'une même ville ou pays. L'homogamie géographique déjà constatée en 1872 se renforce donc dans cette première partie du XX^e siècle.

Dans les couples composés par un Marseillais et un provincial, 75% des hommes sont nés à Marseille contre 25% des femmes. En fait, les Marseillaises sont très convoitées par les immigrés. Ainsi, 21,56% d'entre elles sont mariées à un étranger, et dans 72,72% des cas à un Juif d'Algérie. On marie toujours plus volontiers les filles avec des immigrés, et les fils avec des Françaises. Cependant, dans notre échantillon de population particulière, ces mariages inter-communautaires ont fortement diminué par rapport à la situation décrite en 1872.

Ces familles juives de Marseille sont peu fécondes, mais le nombre d'enfants varie toujours selon l'âge de la femme, l'origine géographique et la catégorie socio-professionnelle des conjoints. A 29 ans, 21,33% des épouses et des femmes chargées de famille n'ont pas encore d'enfants vivants. Ce pourcentage, plus faible qu'en 1872, s'explique peut-être par une diminution de la mortalité infantile et une baisse des pratiques anticonceptionnelles. A cet âge, 60,91% d'entre elles ont déjà au plus deux enfants. Entre 30 et 49 ans, 87,68% des femmes sont mères d'au moins un enfant vivant, mais, dans ce groupe d'âge privilégié, la moyenne d'enfant par ménage atteint seulement 2,41.

Des nuances apparaissent si l'on tient compte du lieu de naissance des conjoints. Dans notre échantillon particulier, la proportion de couples

sans enfants est plus importante parmi les Israélites français que parmi les immigrés juifs étrangers. De même, les Français fondent de moins grandes familles que les étrangers. Les moins féconds sont les chefs de ménage de sexe masculin nés en France. Parmi eux, ce sont les hommes du sud-est qui fondent les familles les plus grandes. Ils restent plus traditionnels, du moins en ce qui concerne la famille. Les femmes israélites françaises sont plus prolifiques que leurs compatriotes, notamment les Marseillaises. Un certain nombre d'entre elles ont été mariées à des méridionaux et à des étrangers. Car ce sont ces derniers qui ont le plus grand nombre d'enfants. Les plus féconds sont les *Ashkénazes* d'Europe de l'Est et les Juifs du Maghreb.

La catégorie socio-professionnelle des conjoints nous apporte des informations complémentaires. Parmi la population active, les plus grandes familles sont fondées par les artisans, les négociants et les employés.

A côtés des parents et des enfants, certains ménages de notre échantillon particulier accueillent d'autres membres de la famille : c'est le cas de 22,96% d'entre eux. Ces familles élargies regroupent 23,65% des ménages français, en particulier Marseillais et méridionaux, et 22,97% des ménages étrangers, notamment du Maghreb et de Grèce. La plupart des autres parents qui cohabitent avec le chef de ménage sont des adultes du sexe féminin. Parmi eux, 42,46% exercent une activité professionnelle, les autres étant à la charge du chef de famille. De plus, dans 47,31% des cas c'est plus d'une personne dont l'entretien lui incombe.

Grâce à l'examen des registres de mariage de la communauté israélite de Marseille, nous pouvons affiner l'étude de la nuptialité à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.

6. LES JUIVES MARSEILLAISES, ENJEU DES MARIAGES INTERCOMMUNAUTAIRES

De janvier 1931 à septembre 1937, 200 mariages ont été célébrés par les rabbins de Marseille : soit en moyenne 29,16 mariages par an et 2,46 par mois. Si l'on retient le nombre de 10.000 Juifs comme chiffre de la population moyenne entre 1931 et 1937, le taux moyen de nuptialité peut être estimé inférieur à 3 pour mille. Le taux de nuptialité de la population juive marseillaise est en baisse, à l'instar de celui de l'ensemble de la population française durant les années 1930.

Parmi les personnes se mariant religieusement, seulement un peu plus d'un tiers d'entre elles sont françaises (34,84%) et les deux tiers restant étrangères (65,15%). Parmi les Israélites nés en France, la proportion de femmes est plus importante que celle des hommes. Les Marseillaises sont de loin les

plus nombreuses, phénomène traduisant une diminution de la migration interne et aussi l'utilisation du mariage comme moyen d'intégration sociale. A l'inverse, parmi les étrangers, la proportion de femmes est inférieure à celle des hommes. Cependant l'écart entre les sexes se réduit, preuve d'une tendance familiale de la migration juive.

En classant les conjoints par origine géographique, nous voyons mieux comment les couples se forment. Les mariages entre Français ne représentent plus que 17,82% des unions. Les hommes nés en France se marient en général avec une compatriote, mais plus d'un tiers d'entre eux avec une étrangère. Dans ces unions « mixtes », 71,42% des conjoints français sont Marseillais, plus de 40% d'entre eux épousant une étrangère notamment du Maghreb, de Turquie ou de Grèce. Les femmes nées en France se marient plus fréquemment avec des immigrés qu'avec un compatriote. C'est notamment le cas des Marseillaises (62,85% d'entre elles épousent un étranger). Dans ces mariages conclus entre un immigré et une Française, 68,75% des épouses sont de Marseille. Elles se marient en particulier avec des Juifs originaires d'Afrique du Nord ou des anciennes provinces ottomanes. Ainsi la proportion de mariages entre Français et étrangers atteint pour cette période 35,65% des unions. Les couples formés de deux étrangers regroupent 46,51% des mariés. Malgré une certaine homogamie géographique, 34,78% des hommes et 18,91% des femmes se marient avec un Français. Les plus méfiants à l'égard de ces unions inter-communautaires sont les Juifs des deux sexes originaires d'Europe de l'Est.

Les femmes juives se marient en général entre 20 et 29 ans (76,72%). Mais, la proportion des femmes se mariant après 25 ans est en augmentation (37,93%). Ainsi l'âge moyen des nouvelles épouses est de 24 ans. Les hommes se marient toujours pour la plupart entre 25 et 34 ans (64,16%). Mais l'âge moyen au mariage des hommes Juifs diminue et atteint seulement 26 ans.

Dernière information que nous livrent ces registres de mariages : les conversions. Comme à la fin du XIX^e siècle, 7 mariages ont été célébrés entre Juifs et prosélytes, le taux de ces unions se maintenant autour de 3,50% des mariages.

Ainsi, la nuptialité des Juifs de Marseille déjà faible à la fin du XIX^e siècle, diminue notablement à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Si les Marseillais des deux sexes, mais plus particulièrement les femmes, concluent dans des proportions significatives des mariages inter-communautaires, les immigrés étrangers, à l'exception des Juifs du Maghreb et de Grèce, y sont plus réfractaires.

*

**

La petite communauté israélite de Marseille connaît donc à la fin du XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e siècle une très forte croissance démographique. A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, elle se retrouve de nouveau au deuxième rang des communautés juives de France derrière Paris. L'étude socio-démographique de notre échantillon particulier, bien que limitée par rapport à un examen de l'ensemble de la population juive de Marseille malheureusement impossible à faire, mais confrontée aux données des registres de mariage de la Communauté marseillaise, nous permet de dégager quelques traits caractéristiques.

Elle est désormais composée d'une majorité d'immigrés étrangers qui s'intègrent plus ou moins bien au sein de la communauté israélite marseillaise qui poursuit, quant à elle, sa promotion socio-économique. Les Juifs de Salonique et du Maghreb semblent mieux s'acclimater à leur nouvelle vie dans la cité phocéenne et ils renforcent ce processus d'intégration dans des mariages avec les familles israélites de Marseille. A l'inverse, les *Ashkenazes* et les Juifs de Turquie, de condition beaucoup plus modeste, « manifestent une tendance à se grouper entre eux et à s'enfermer dans leur vie propre »²⁰. De par cette présence massive d'immigrants étrangers, les femmes juives de Marseille font une entrée significative dans le monde du travail. Mais les plus actives sont principalement les célibataires et les jeunes filles. Le mariage et la famille restent l'occupation principale des femmes juives.

En fait, à partir des premières décennies du XX^e siècle, il est plus juste de parler, d'un point de vue socio-démographique, non plus de *la*, mais *des* communautés israélites de Marseille. Cependant, ce morcellement à tendance à s'estomper au cours des années 1930, les Marseillaises israélites, enjeu de stratégies matrimoniales, devenant un des vecteurs privilégiés de l'intégration sociale et communautaire. De plus, cette présence massive de Juifs d'horizons divers et les événements politiques que subissent la France et le monde contribuent à la résurgence de l'identité juive dans cette première partie du XX^e siècle.

Florence BERCEOT

20. J. BIELINKY, *op. cit.*